

Le territoire de la Bresse bourguignonne est engagé dans la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). La construction de ce projet démarré en 2025, va durer environ deux ans.

LA GENÈSE DU SCOT

Situé à l'est de la Saône-et-Loire, la Bresse bourguignonne est un territoire soumis à des influences du pôle chalonais à l'ouest, et du Pays lédonien à l'est. Le lancement du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en 2012 à l'échelle des 4 EPCI et 88 communes de la Bresse bourguignonne est né d'une volonté d'esquisser un projet de territoire autour d'un développement commun et équilibré face aux agglomérations voisines. L'ambition partagée de la révision du SCoT est de dépasser cette position d'entre-deux pour affirmer une identité territoriale propre. C'est à l'issue de ces réflexions que le premier SCoT de la Bresse bourguignonne a été approuvé le **26 juin 2017**.



POURQUOI RÉVISER LE SCOT ?

Six ans après son approbation, comme l'exige le code de l'urbanisme, le SCoT de la Bresse bourguignonne a fait l'objet d'un bilan afin de justifier (ou non) de l'engagement de sa révision. Le développement de la population a-t-il été équilibré et optimisé afin de limiter les pressions sur les espaces agricoles ? Une urbanisation durable a-t-elle été mise en place en accord avec l'identité rurale du territoire ? Le développement économique a-t-il été équilibré ? La diversification et le renouvellement de l'offre en logement ont-ils été favorisés ? ... Telles sont les questions qui ont été posées 6 ans après le début de la mise en œuvre du SCoT.

LES CONCLUSION DU BILAN

- Peu d'évolution des documents d'urbanisme locaux depuis l'approbation du SCoT ;
- Un décalage avec certains objectifs :
 - Une décorrélation entre le scénario de développement voulu par le SCoT avec la réalité marquée par une décroissance démographique finalement moindre, et des objectifs de productions de logements non atteints
 - Une difficile diversification de l'offre de logements
- Des zones d'activité qui se retrouvent avec peu de disponibilités foncières suite à des projets économiques d'envergure
- Une volonté d'intégrer le travail porté par le Syndicat sur les volets santé, alimentation et urbanisme favorable à la santé ;
- Une mise en compatibilité nécessaire avec les documents supérieurs : le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône Méditerranée et le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) Bourgogne-Franche-Comté, ...
- Une simplification nécessaire du document afin de faciliter sa prise en compte

LES ÉTAPES DE LA RÉVISION DU SCoT

Des temps de préparation techniques, suivi de temps de mobilisation des élus syndicaux, communautaires et communaux à chaque étape clé de la révision du SCoT



juin à novembre 2025

DIAGNOSTIC TERRITORIAL ENVIRONNEMENTAL ET ORGANISATIONNEL À L'ÉCHELLE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

- Finalisation de l'état des lieux et de l'identification des besoins d'aménagement futurs
- Partage des conclusions et des enjeux identifiés pour l'avenir avec les élus



avril à novembre 2026

DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS (DOO)

- Traduction réglementaire du PAS au sein du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) et du Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL)
- Construction du Programme d'Actions (PA)
- Arbitrages structurants : répartition des enveloppes foncières, répartition de la production de logements, définition de la trame verte et bleue, hiérarchisation des pôles économiques, intégration des enjeux climatiques, ...

 **Propositions techniques, puis temps fort de mobilisation des élus**



janvier 2026 à septembre 2027

VERS L'APPROBATION FINALE DU PROJET

- 3 mois de consultation des Personnes Publiques Associées, dont les EPCI et communes membres
- 1 mois d'enquête publique pour recueillir l'avis du grand public
- Des reprises et une formalisation finale du document pour septembre 2027

PHASE ACTUELLE DE LA RÉVISION



octobre 2025 à juillet 2026

PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE (PAS)

- Construction d'une stratégie partagée à 20 ans, portée par les élus
- Des arbitrages structurants : vision du développement du territoire, définition d'une armature et d'un équilibre territorial du développement, stratégie foncière, productions de logements, ...
- Concertation sur les scénarios de développement



Temps fort de mobilisation des élus



objectif : décembre 2026 !

ARRÊT DU PROJET

- Aboutissement du travail des élus
- Validation politique du projet du SCoT en conseil syndical

Une approche aménagement et santé intégrée et une évaluation environnementale itérative du projet



Les objectifs de la révision

CONSTRUIRE ENSEMBLE LA BRESSE DE DEMAIN

Suite aux conclusions du bilan, la révision du SCoT valant PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) a été prescrite le **30 septembre 2024**.

POURQUOI UN SCOT VALANT PCAET ?

Volonté d'intégrer un volet Climat-Air-Energie afin de mutualiser le temps consacré par les élus pour élaborer ces deux documents, bénéficier de subventions bonifiées, optimiser les moyens financiers et humains, utiliser la concertation obligatoire du SCoT.

PLUSIEURS OBJECTIFS POURSUIVIS



Renforcer l'armature du territoire en permettant l'émergence de nouveaux pôles de services



Identifier les productions d'énergies renouvelables les plus adaptées et soutenir leur déploiement



Préserver la diversité en affinant la localisation des projets commerciaux au bénéfice des centres-villes et bourgs



Protéger la ressource en eau



Identifier et réinvestir les friches artisanales, industrielles et commerciales



Prendre en compte les risques dans un contexte de changement climatique



Conforter l'activité économique en s'appuyant sur les atouts et ressources locales



Favoriser un développement touristique autour de l'écotourisme, du tourisme « doux » et de la valorisation du patrimoine



Encourager l'amélioration de la mobilité par une diversification des modes de transports, adaptés au monde rural



Préserver les terres et espaces agricoles pour soutenir le développement de la filière



Encourager de nouveaux modes d'aménagements plus sobres en foncier, en énergie et en ressources



Veiller à la préservation du cadre de vie (paysage, entrée de ville, ...)



Placer la santé des habitants au centre du SCoT en lien avec le Contrat Local de Santé



Protéger les espaces naturels en s'appuyant sur la trame verte et bleue



LES ENJEUX DE LA RÉVISION DU SCOT

Un enjeu correspond à ce qui est « en jeu » pour l'avenir du territoire, c'est-à-dire aux évolutions et dynamiques qui façonnent la Bresse bourguignonne aujourd'hui et demain.

Le diagnostic territorial a permis d'établir un état des lieux partagé et d'identifier les principaux enjeux à relever. Leur hiérarchisation est une étape clé de la révision du SCoT : **elle permet de déga-**

ger les priorités et de préparer les choix qui structureront le projet stratégique du territoire.

Une hiérarchisation des enjeux en trois niveaux (fondamentaux, majeurs et importants) a été réalisée lors du comité de pilotage du 16 janvier 2026.

LES 6 ENJEUX FONDAMENTAUX

- 1** Développer et renforcer le tissu économique local pour créer de l'emploi
- 2** Structurer un développement territorial autour des pôles principaux pour conforter l'attractivité territoriale
- 3** Renforcer le rayonnement de la Bresse bourguignonne et son activité touristique autour de l'identité bressane (espaces naturels, patrimoine, etc.)
- 4** Maintenir une agriculture territoriale dynamique et diversifiée
- 5** Diversifier l'offre de logements du territoire afin de répondre à l'ensemble des besoins de la population
- 6** Encourager une production de logements visant à renforcer l'organisation et le fonctionnement des bourgs

D'AUTRES ENJEUX MAJEURS ET IMPORTANTS

D'autres enjeux majeurs et importants ont également été identifiés pour accompagner l'évolution du territoire et portent principalement sur :

La préservation des ressources et des milieux

Préserver le foncier agricole, protéger le bocage et les zones humides, limiter l'artificialisation des sols et intégrer les risques naturels et technologiques dans l'aménagement.

La réussite des transitions écologique et énergétique

Soutenir la rénovation énergétique des logements, structurer les filières locales d'énergies renouvelables (bois-énergie, méthanisation), améliorer la qualité de l'air et accompagner les acteurs locaux dans les transitions.

La maîtrise de l'aménagement du territoire

Favoriser des formes urbaines plus compactes, lutter contre l'étalement urbain et promouvoir un développement adapté aux spécificités de la Bresse bourguignonne.

Le développement des mobilités durables

Encourager les alternatives à la voiture individuelle et faciliter les mobilités actives et de proximité.

Le renforcement des infrastructures et des services essentiels

Sécuriser les réseaux d'assainissement et promouvoir la réduction et la valorisation des déchets dans une logique d'économie circulaire.

CONTACT

Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne

M.I.F.E. 4 promenade des cordeliers

71 500 LOUHANS

03 85 75 76 00

scot@smbb71.fr

Suivre les étapes
de la démarche
sur : [pays-bresse-
bourguignonne.com](https://pays-bresse-bourguignonne.com)
rubrique «Le SCoT»

